

Saint-Caprais de Bordeaux



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE
DE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX SUR
FACEBOOK @saintcapraisdebordeaux



ET INTRAMUROS

Magazine

Magazine d'informations municipales

Décembre
2024

Numéro 13



Inclusion

Journée « Passons le cap, parlons handi »
(Page 6)



Focus

Le Plan mobilité
(Page 10)



Dossier

La sécurité
(Page 12)



Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux

www.saintcapraisdebordeaux.fr



Vos services municipaux

MAIRIE

4 avenue de Mercade
33880 Saint-Caprais de Bordeaux
Tél. : 05.57.97.94.00
Fax : 05.57.97.94.01
mairie@saintcapraisdebordeaux.fr

Horaires

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Le maire et les adjoints reçoivent sur
RDV pris auprès du secrétariat.

MÉDIATHÈQUE

4 avenue de Mercade
Tél. : 05.57.97.94.17
mediatheque@saintcapraisdebordeaux.fr
 [mediathequesaintcapraisdebordeaux](#)

Horaires

mardi : 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h

Horaires pendant les vacances

Lundi, vendredi : 14h - 18h
Mardi, mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

INTRAMUROS : L'ESSENTIEL DE VOTRE TERRITOIRE

Vous voulez être informé de l'actualité, des événements de votre commune et des alentours, des démarches administratives,...



Abonnez-vous gratuitement à l'application « IntraMuros » sur votre portable et consultez le site internet de la municipalité.



Sommaire

- 3** Édito
- 4** Vie locale
- 7** Communication
Vie municipale
- 8** Scolaire
- 9** Travaux
- 10** Focus
Le plan mobilité
- 12** Dossier
La sécurité
- 14** Jeunesse
- 15** CCAS
- 16** Pôle socioculturel
- 18** Intercommunalité
- 20** Associations
- 24** Agenda

En couverture : Spectacle de danse fauteuils lors de la journée inclusion
Photo Patrice Haon



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous êtes ou vous connaissez une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ?

Pensez à l'inscription sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La personne bénéficiera ainsi d'une écoute continue et d'une aide en cas de besoin.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre des personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. Contact : 07.64.57.00.62

ÊTRE CITOYEN, C'EST S'INFORMER

Être citoyen, c'est entre autres, être une personne qui s'informe.

- > Lisez ce magazine,
- > Consultez notre site internet,
- > Aller sur IntraMuros,
- > Ou sur facebook.



Vous ne pourrez plus dire : « je ne savais pas... »



**Chères Saint-Capraisiennes,
Chers Saint-Capraisiens,**



Décembre est le mois des lumières, des partages, et des moments conviviaux. Alors que l'année 2024 s'achève, c'est l'occasion de regarder en arrière tout ce que nous avons accompli ensemble.

Que ce soit à travers les événements culturels riches et variés, ou encore les actions solidaires qui ont aidé les plus vulnérables, chaque effort a contribué à rendre notre commune plus dynamique, à renforcer le lien entre les citoyens, à valoriser nos ressources locales.

Les traditionnels événements, portés par les agents et élus de la commune ou les associations et leurs cohortes de bénévoles, se concluent par un marché de Noël mettant à l'honneur nos artisans locaux. Tous ces moments festifs sont l'occasion de se retrouver et de partager la joie qui fait la force de notre communauté.

Et il n'y a pas de joies partagées si tous ne peuvent y prendre part. Le travail mené sur le volet inclusion, tant sur la commune que sur l'intercommunalité, s'est traduit par une charte du vivre ensemble, mise à l'honneur cette fin d'année lors de la manifestation communale « passons le cap, parlons Handi ».

Cette année a donné aussi vie à des projets ambitieux pour notre ville. La révision du PLU, ajournée depuis septembre dans l'attente des éléments du futur SCoT, va reprendre son cours et se concrétiser en début d'année prochaine.

Le travail sur la sécurité, réclamé par un nombre croissant d'entre vous, porte ses fruits avec le travail de proximité mené en collaboration avec la Gendarmerie, ainsi qu'avec les études d'aménagements, et le COPIL sécurité.

Cette période est aussi le moment de se tourner avec espoir vers les projets à venir.

Après avoir résisté aux promoteurs, nous allons nous tourner vers un aménagement du territoire plus vertueux, en conformité avec la loi sur le Zan et la loi SRU. Nous verrons l'arrivée de 3 nouveaux commerces, mais d'autres suivront bientôt.

Les études de mobilité lancées depuis 2 ans sur notre commune et depuis peu à la Communauté des Communes, vont permettre la réalisation des premiers ouvrages dès 2025.

« Ma médiathèque, mon lieu de vie » projet phare du volet socioculturel, permettra d'agrandir, de moderniser la médiathèque, et de proposer un lieu d'écoute et de rencontre aux multiples possibilités. La plaine Bernardin, malgré un retard inhérent aux entreprises, va se développer sur la thématique du sport et de l'environnement.

Nous remercions tous ceux qui s'investissent sans valeur partisane depuis de nombreuses années au profit de notre commune. Leur énergie et leur dévouement sont le moteur de notre développement et la source de notre motivation. Ensemble, continuons à construire une ville où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Avec toute notre amitié.

Tania COUTY, maire de Saint-Caprais de Bordeaux
2ème Vice-présidente de la Communauté des Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers

Saint-Caprais de Bordeaux Magazine - Magazine d'informations municipales

Directeur de publication et de rédaction : Tania COUTY - Rédacteurs : Les élus, Virginie SCHOTT, les associations

Conception graphique : Virginie SCHOTT - Imprimé par : Imprimerie LESTRADE - SIRET 610 431 808 0020

Crédit photos : mairie de Saint-Caprais de Bordeaux, les élus, les associations, CDC - Tirage : 1.600 exemplaires



COMMISSIONS

VIE LOCALE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS ET JOURNÉE CITOYENNE



Nouveau! Une Journée Citoyenne se greffait à cette manifestation accueillant traditionnellement les associations.

> Présence des sapeurs-pompiers, de la sécurité routière et de la gendarmerie, pour une initiation aux premiers gestes de secours ou encore une sensibilisation aux excès de vitesse.



> Des stands concernant des sujets d'intérêt collectif étaient présents : sensibilisation aux économies d'eau et à la lutte contre les moustiques tigres.

> En matinée, les associations usagères du complexe sportif, ont participé à une réunion présentant les consignes de sécurité.

Une obligation dans les bâtiments recevant du public afin de sécuriser les usagers : consignes d'évacuation, d'utilisation des extincteurs, d'alarme,... étaient données par Sébastien Murard, 1^{er} adjoint et pompier professionnel.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PATRIMOINE

Une bien belle journée du patrimoine, organisée par la municipalité, au cœur des trésors de notre territoire.

Une balade de 10 km était proposée par l'ASCJ, à travers les chemins communaux et vignobles Saint-Capraisais et Baurechais.

Des haltes agrémentaient cette balade :

Château La Gontrie : dégustation dans le chais, commentée par les propriétaires, la famille Rives.

Château de Lyde à Baurech : découverte de sa somptueuse chapelle datant de 1706, classée monument historique depuis 1989.

L'association "les Planches en feu" animait la balade de scénettes en rapport avec les lieux visités. Un superbe final sous le grand chêne de Loustallaut, entraînait, dans une improvisation, les marcheurs regorgés d'énergie.

Des expositions étaient proposées toute la journée, à Loustallaut :

Poterie par l'association Terre d'Art et d'Argile,

Peintures par l'association Entre 2 verts,

Collection de voitures anciennes de Serge Sotin,

Sculptures métalliques de Enzo Ramos.



La journée s'est terminée par un spectacle, dans le cadre des « Scènes d'été », présenté par Vouzénou compaïni : "De la mort qui rue", qui a ravi le public venu nombreux.



Fête de la musique recherche artistes

Saint-Caprais fêtera la musique le samedi 14 juin 2025.

Vous êtes chanteur, musicien, vous avez un groupe,... et vous souhaitez participer ! Faites découvrir et venez partager votre univers musical !

Inscription à la mairie avant fin mars 2025 : mairie@saintcapraisdebordeaux.fr ou 05.57.97.94.00



RENCONTRES DE QUARTIERS

Les agents et les élus sont à nouveau venus à la rencontre des administrés, dans leur quartier.

Ces moments favorisent des temps d'échanges constructifs pour tous.

RÉCEPTION D'UN DON



La municipalité a reçu un don de 5000€ de la part de l'ancienne association de commerçants Saint-Capraisien. Somme qui restait sur les comptes de l'association après sa dissolution suite à la fin de ses activités.

Chantal et Dominique Naïs, ainsi que Marie-Hélène Barrière sont venus remettre en main propre le chèque factice en mairie. Ce don sera mis au profit de tous les Saint-Capraisien.

La ville remercie chaleureusement les donateurs pour leur générosité.

RÉCEPTION DE LAURENT CHARDARD, CHAMPION PARALYMPIQUE



Jeudi 7 novembre, Laurent Chardard double médaillé aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 en para-natation (Papillon et nage libre), était célébré au cours d'une réception organisée par le Lions Club de Quinsac.

Cette rencontre a mis en avant les prouesses de ce sportif de haut niveau, soutenu financièrement par le Lions Club.

A LA RENCONTRE DE ...

Isabelle Marcadé : kinésiologue

J'ai récemment créé mon entreprise et je reçois les personnes à mon domicile, à Saint-Caprais de Bordeaux

J'ai obtenu mon diplôme après 2 ans de formations et suis également formatrice.

La Kinésiologie, née dans les années 1960 par un chiropracteur américain, est une pratique d'accompagnement douce et naturelle, destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être de la personne dans sa globalité

J'utilise le test musculaire (une légère pression indolore), qui consiste à établir un dialogue direct avec le corps.

Selon les principes de la médecine traditionnelle chinoise, j'utilise la relation entre les méridiens (canaux énergétiques), les muscles et les organes.

La pratique peut se faire debout, allongée ou assise, en tenue confortable.

Je suis amenée à utiliser des points d'acupressure (sans aiguilles).

J'utilise également les rotations oculaires, les couleurs, les émotions, les affirmations...

Ainsi, la personne va pouvoir retrouver son énergie et se remettre en mouvement pour accéder à ses propres ressources et surmonter ses difficultés.

Contact : 06. 66. 58. 20. 21



YANN NOUARD : PORTEUR DE LA FLAMME

Nous vous avons présenté dans le magazine précédent, Yann Nouard, champion paralympique en natation. Fin août, pour l'ouverture des jeux paralympiques, il était porteur de la flamme olympique. Il partage ici avec vous, ce moment d'exception.



J'avais beau essayé de m'imaginer une journée en tant que relayeur, mais tout ce que j'ai pu vivre était au-delà de mes rêves !

Cette flamme que j'ai toujours eue en moi, malgré des moments de vie difficiles. J'étais accompagné par mon petit garçon Leandro qui a pu marcher avec moi et tenir la flamme entouré du public et surtout de ma famille.

Une fois ma torche allumée, mes yeux se sont illuminés, mon cœur s'est réchauffé et mon envie de parcourir ces 200 m était forte et intense.

La torche n'est pas si légère ! Je l'avais sous-estimée, surtout à porter d'un seul bras ! Mais ma force et mes valeurs étaient trop fortes. Je voulais arriver au bout du parcours sans aide et fière de la transmettre à notre dernière relayeuse.

Un moment extraordinaire, inoubliable et intense... avec mon fils et ma famille !

JOURNÉE INCLUSION : NOUS AVONS PASSÉ LE CAP

Samedi 7 décembre avait lieu une journée inclusion "Passons le cap, parlons handi".

Expositions, tir à l'arc, initiation au langage des signes, zumba assise, parcours d'aisance, chiens guides, massages de Léa, démonstration de la Joëlette, étaient proposés aux visiteurs.

Une conférence, présentée par Yann Nouard et Benoît Martin, expliquait les parcours respectifs de ces deux grands sportifs, qui échangeaient ensuite avec le public.

Un court métrage "Le ballon rouge" réalisé par le foyer Marie Talet était également projeté.

Grand final, avec un spectacle de "danse fauteuil" présenté par la MAS LADAPT, pendant lequel valides et handicapés évoluaient devant un public charmé. Un spectacle qui s'est terminé pour tous, sur une piste de danse improvisée.

La "charte du vivre ensemble", de la CdC a été présentée avant de partager le verre de l'amitié.



Une journée forte en échanges et en émotions propice à la prise de conscience des difficultés possibles, mais également de belles leçons de vie.



MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 8 décembre, le marché de Noël offrait aux visiteurs un avant goût des fêtes de Noël.

Une trentaine de stands proposaient, au Domaine de Loustallaut, nombres d'idées cadeaux ou ravissaient les papilles des gourmands.

Le Père-Noël, et la Mère-Noël (qui présentait son traditionnel Concert de Noël), étaient, bien sûr au rendez-vous.



BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le mois de septembre, le nouveau site internet de la ville est en ligne.

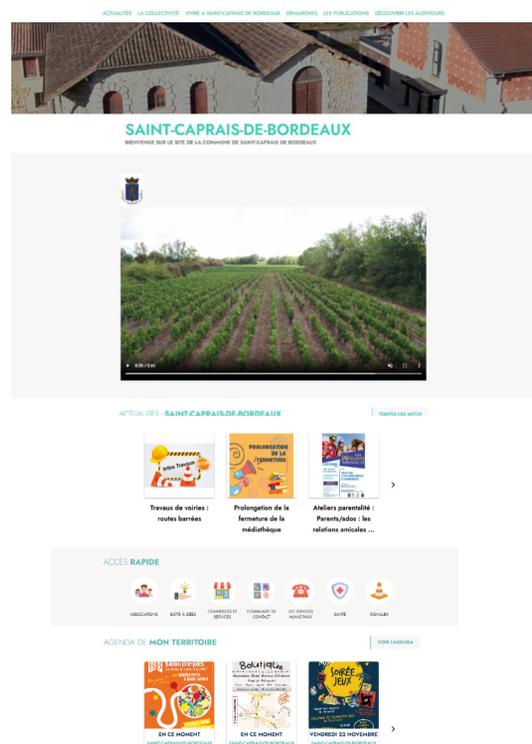
Cet outil vient compléter l'information dispensée aux Saint-Capraisais, à travers le bulletin municipal, l'application Intramuros, les postes facebook, le panneau lumineux et les affichages publics.

Issu d'un travail de la commission et du service communication de la ville, il se veut plus intuitif et convivial.

Mis à jour quotidiennement, il donne de nombreuses indications pratiques sur les services municipaux et les formalités administratives.

D'un clic, vous accéderez à de nombreuses informations sur la municipalité et ses services, les associations, les professionnels, les écoles, etc.

Plus ergonomique, plus intuitif, vous pouvez y faire vos démarches en ligne.



VIE MUNICIPALE

L'opposition a demandé que la réponse de la majorité à ses articles ne soit pas faite dans le même magazine.

Chers habitants de St Caprais de Bordeaux, vous nous posez légitimement des questions sur le fonctionnement de la commune :

Le PLU : il devait être validé en septembre, il a été repoussé.

- le nouveau cimetière,
- le projet école primaire et réfectoire,
- les ralentisseurs dans le bourg,
- l'entretien des peupliers à l'entrée de la commune,
- le projet collège,
- les projets immobiliers,
- le projet Vinci (entre Loustallaut et le gymnase),
- le projet Patagroux semble repoussé suite au décès du propriétaire,
- les travaux du " Montadet " ont débuté, une brasserie est attendue, pas de précisions sur les autres commerces.

Pour ces points, nous sommes comme vous en attente de plus d'informations.

Ce que nous savons à travers les commissions municipales et communautaires :

La chicane au niveau des tambourins va être modifiée en la déplaçant vers le milieu de la chaussée

pour préserver les bas-cotés et de manière définitive (en dur). L'aménagement nécessitait l'accord du département.

Un foodtruck sera présent les vendredi, samedi et dimanche de 18h à 23h en centre bourg.

CdC : projet Horizon-Garonne (création de voies douces de la Gare de Portets jusqu'au pont François Mitterrand en longeant la Garonne et la RD10) sera partiellement réalisé (Gare de Portets – Camblanes) avant la fin de la mandature

CdC : PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) : le réseau des chemins pédestres de la CdC est opérationnel et très fréquenté, l'entretien est assuré par la CdC après remontée des informations par les associations de marche dont l'ASCJ.

CdC : recrutement d'un chef de projet pour l'attractivité du territoire. Il s'agira notamment pour lui de l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets en lien avec le Pôle territorial du cœur entre-deux-mers, d'accompagner les communes pour l'attractivité des centres-bourg.

Maryline Bordes-Démolis, Georges Layris, Armand Munoz,
Pour nous contacter gd5@saintcapraisdebordeaux.fr ou dans la rue



ANNÉE SCOLAIRE 2024 2025

Effectifs à la rentrée scolaire

15 classes : 6 à la maternelle
9 à élémentaire

347 enfants

130 à la maternelle
217 à l'élémentaire

18 enseignants

8 à la maternelle
10 à l'élémentaire



Départ à la retraite de Christine Bruneau

Dernière rentrée pour Christine Bruneau, enseignante à l'école élémentaire depuis une vingtaine d'année et qui est partie à la retraite en octobre.

Nous lui souhaitons de profiter au maximum de cette nouvelle vie, qui s'en aucun doute sera bien remplie !



NOUVEAU CUISINIER

La Ville a lancé avec la CdC, un marché pour l'approvisionnement en denrées et la réalisation de repas. Ces derniers sont établis par un même cuisinier pendant les temps scolaires et périscolaires.

Cette évolution garantit le respect de la Loi Egalim, même si l'ambition est d'aller au delà des attendus de cette dernière.

Le nouveau chef, Alain Duffour a pris possession de la cantine fin août. C'est avec un cocktail qu'il a accueilli les enfants le jour de la rentrée !

LA SEMAINE DU GOÛT

Les écoliers ont apprécié, en octobre, le voyage culinaire Européen proposé dans le cadre de la Semaine du Goût.

Bénéficiant du parrainage du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, cette semaine d'animations pour éduquer au goût réunit tous les publics : écoles primaires, agriculteurs producteurs, commerçants des métiers de bouche et les restaurateurs, des collectivités, des associations, et des établissements culturels.

De belles découvertes parfois, qui ont ravi les jeunes papilles gustatives



ALSH : LA NATURE AU CŒUR DES ACTIVITÉS

Camélia Roger, nouvelle directrice depuis septembre et toute son équipe ont concocté un bien joli programme.

Le projet 2024-2025 tire vers la sensibilisation à l'environnement. Il a pour objectif la prise de conscience des enfants aux éco-gestes, à la nature et à ses habitants.

Il prône la découverte du territoire de l'intercommunalité au travers de rencontres des différentes structures (projets futurs : marche propre, passerelle fin d'année scolaire...).

Les encadrants travaillent actuellement en partenariat avec l'Association AMAIA qui pratique la médiation animale et qui intervient sur plusieurs mercredis auprès d'enfants de tous âges confondus accompagnée de ses petits animaux.



STATUT QUO SUR LE COLLÈGE

Lundi 18 novembre, le Département a annoncé l'abandon de deux projets de collège en Gironde. Celui de notre commune, situé route Croix de la Mission, n'est pas concerné.

Pour autant la déclaration de projet n'est toujours pas déposée, le département n'ayant pas concrétisé l'acquisition du foncier. Les propriétaires doivent se prononcer dans les jours à venir.



LA MAIRIE PLUS VERTUEUSE

La Ville s'est faite accompagnée par l'ALEC pour mener un diagnostic sur les différents bâtiments énergivores. Il s'avère que l'ensemble de l'hôtel de ville a été identifié comme un des bâtiments les plus énergivores.

Le bureau d'études NEPSSEN a été mandaté pour le chiffrage et l'analyse des travaux à mener, l'objectif étant une réduction des consommations, des déperditions énergétiques, une autonomie plus vertueuse de fonctionnement du système de chauffage actuellement lié au chauffage de l'école élémentaire.

Un ensemble bâti plus vertueux

Les bâtiments concernés sont l'Hôtel de ville historique qui abrite les services administratifs, ainsi que les deux ailes qui accueillent une classe élémentaire, la Médiathèque, et le futur lieu de vie sociale.

Les travaux comprennent :

- Le remplacement des menuiseries par du double vitrage,

- L'isolation thermique par l'extérieur

- L'isolation du préau de l'école et des plafonds,

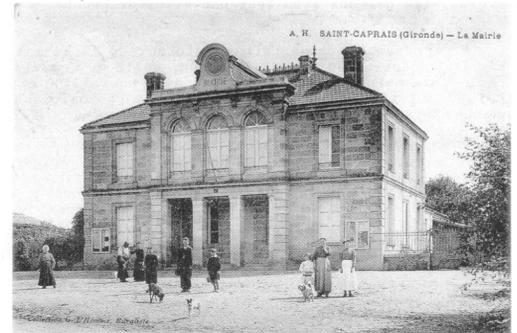
- La création d'un système de chauffage indépendant de l'école

- La mise en place d'une centrale de traitement d'air double flux afin de permettre l'introduction d'air hygiénique au sein des locaux, en conservant la performance thermique du bâtiment, été comme hiver.

Le montant de l'opération est estimé à **437 210 € HT**.

Pour sa réalisation, la commune bénéficie du soutien financier de l'État au titre de la Dotation Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 138 393.50€ et des Fonds verts pour 174 000€.

Les travaux de ce projet, en phase administrative, d'autorisation d'urbanisme et de consultation des entreprises, devraient être réalisés en 2025.



C'EST FAIT !

DÉPLACEMENT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Ce nouvel espace musical au Domaine de Loustallaut est le fruit de l'engagement de la municipalité envers la culture et l'art.

Grâce à cette structure, Musicaprais continuera de jouer un rôle central, offrant un espace où ils pourront cultiver leur passion et leur talent musical.

Un espace partagé et intergénérationnel puisque d'autres associations profitent également de la restauration de ces locaux.

C'EST EN COURS !

LE MONTADET : PRIORITÉ AUX COMMERCES

La municipalité va compter 3 nouveaux commerces et 9 logements (du T1 au T3) en 2025, le fruit de nombreuses transactions dont le seul but était de répondre à des objectifs qualitatifs.

Il remplace un précédent projet de 14 logements sur 3 niveaux et d'1 commerce seulement.

A ce jour, la nature des commerces n'est pas encore arrêtée.



La Ville travaille aux côtés du porteur de projet afin de préserver le cadre de vie.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLAINE BERNARDIN

Le réaménagement de l'espace sportif de la Plaine est en cours : terrains de basket et de hand, crossfit, tables de ping-pong et de teqball, sont prévus pour cette réalisation de 2025.

Un nouvel espace sportif à partager, bien sûr, dans le respect de l'environnement.



FOCUS

LE PLAN MOBILITÉ

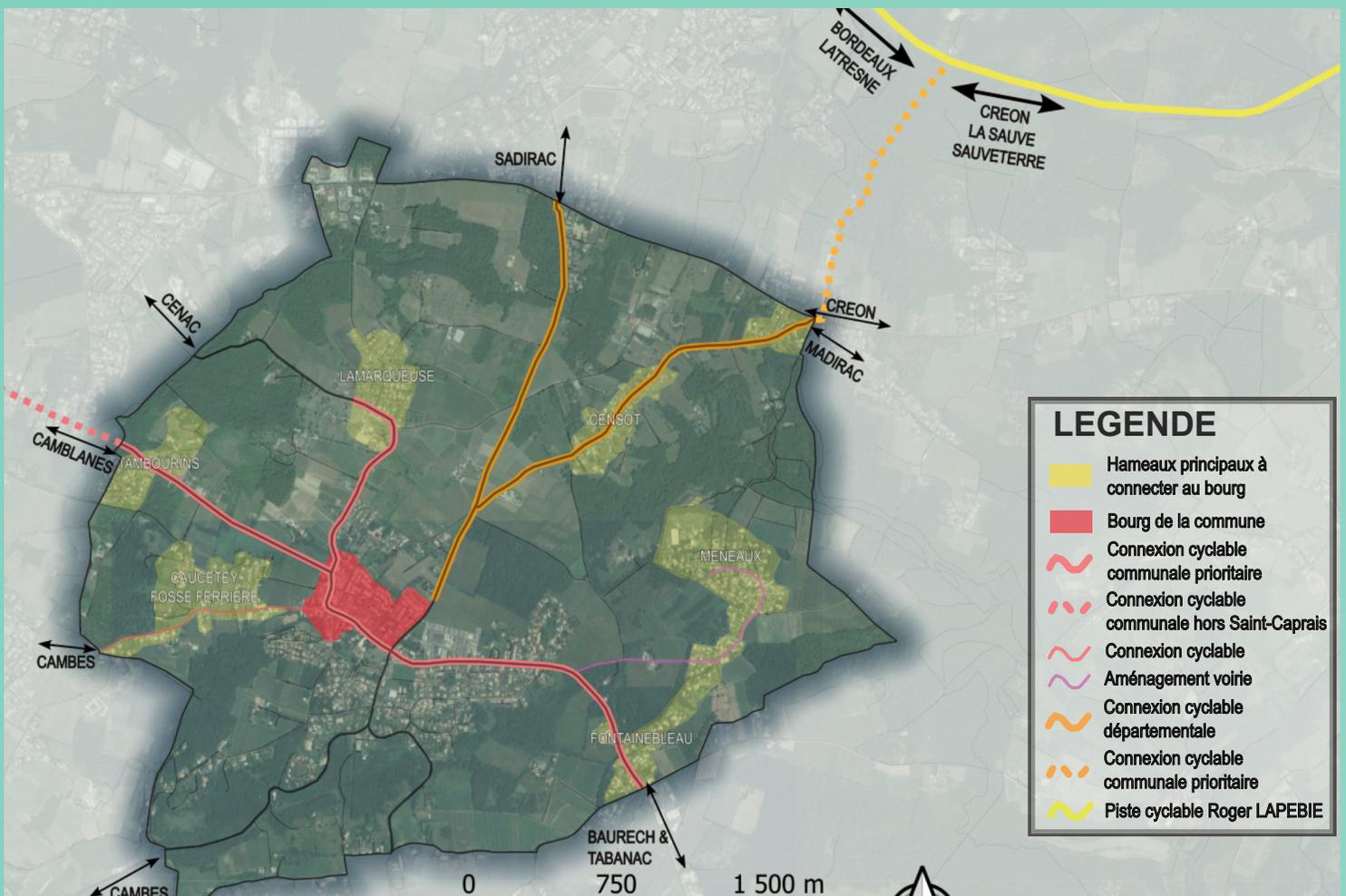
Pour une autre façon de se déplacer !!

La mobilité douce désigne l'ensemble des déplacements non-motorisés.



La Ville a engagé il y a plusieurs mois des études sur les mobilités douces et sur le réaménagement de son centre bourg.

A l'issue de ce travail, ce sont des outils structurants qui vont désormais servir de plans guides lors de la réalisation des opérations d'aménagement des secteurs identifiés.



L'ÉTAT DES LIEUX DE NOTRE TERRITOIRE FAIT RESSORTIR LES MARQUEURS SUIVANTS

- Existence de 5 hameaux,
- 5 routes départementales qui traversent la commune
- Aucun aménagement de mobilité douce actuellement présent entre les hameaux et le centre-bourg de la commune,
- Traversée de la commune par des chemins de randonnées,
- Un projet de piste cyclable Horizon Garonne au sud,
- Piste cyclable Roger Lapébie au nord

L'OBJECTIF POUR LA VILLE EST :



Améliorer et requalifier les circulations sur le centre bourg
Relier les hameaux périphériques au centre bourg par des dispositifs sécurisés pour les cycles et les piétons,
Connecter Saint-Caprais de Bordeaux à la piste Lapébie, qui permettra notamment d'être relié au lycée de Créon et à Bordeaux.
Étudier une liaison entre Saint-Caprais de Bordeaux et Cambes pour se raccorder au projet de mobilités de la CdC « Horizon Garonne ».

DIFFÉRENTS SECTEURS D'INTERVENTION SONT IDENTIFIÉS

Avenue de Luzanne
Hameau de Censot : Section entre Madirac et la Croix de la mission réalisée par le Département dans le cadre du plan collège
Hameau La grave-La marqueuse
Hameau des Tambourins
Hameau Tabanac-Fontainebleau-Meneaux

Ce plan s'intègre également dans le plan vélo en cours d'élaboration par la CdC, qui recense tant les orientations communales que le souhait de connections entre les communes limitrophes.
C'est ainsi par exemple l'axe Saint-Caprais de Bordeaux / Camblanes par la RD 14 qui est identifié comme essentiel.

PROPOSITIONS AMÉNAGEMENTS

Selon les secteurs, les aménagements pourront porter tant sur des :

Passage en zone 30
Chaucidou (chaussée à voie centrale banalisée)
Passage en sens unique
Marquage de circulation de cycliste sur chaussée
Voie verte
Zone partagée, limitée à 20km/h

Le montant de toutes les opérations étalées sur plusieurs années est estimé à 1 214 774 € HT.

Ces montants s'entendent sans rénovation de chaussées et hors acquisitions foncières nécessaires.



En 2025 et 2026

Voie verte La Marqueuse – Saint-Front avec la réalisation d'une voie douce sécurisée permettant de relier le hameau de la Marqueuse au centre bourg.

Projet de sécurisation du chemin de Saint-Front jusqu'au rond-point de la mairie.

Mise en sécurité de l'avenue de Luzanne, route de Tabanac et des Meneaux.





LA SÉCURITÉ

Qu'il s'agisse de la sécurité dans les espaces publics, de la prévention des incivilités ou de la protection face aux risques naturels, la ville agit au quotidien pour anticiper, prévenir et intervenir efficacement.

La police municipale

Sur notre territoire, le policier municipal demeure un interlocuteur de proximité. Ses missions sont axées sur la prévention des petits conflits ou incivilités.

Respect des arrêtés municipaux : Veiller à l'application des décisions prises par le maire.

Respect des lois en vigueur : Taille des haies, constructions illégales, etc...

Proximité avec les habitants : Écouter et répondre aux doléances des citoyens.

Contrôle du stationnement : Assurer le respect des zones de stationnement limitées, stationnement gênant.

Sécurisation des événements : Encadrer les manifestations organisées par la municipalité

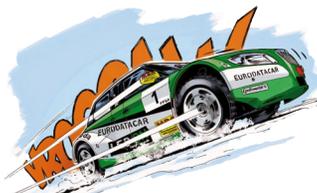
Vidéoprotection: Gestion des images pour des missions de prévention ou de collaboration avec la Gendarmerie.

La gendarmerie : 05.57.34.45.20 - Urgence : 17 ou 112

Pour toutes les autres situations, il est impératif de s'adresser à la gendarmerie. D'autant plus que si la gendarmerie est accessible 24h/24, tel n'est pas le cas du service municipal, actif durant les heures d'ouverture de la mairie. Le Maire et la police municipale sont en étroite collaboration avec la Gendarmerie pour des interventions nécessitant plus de moyens.

VITESSE : A ce titre, des contrôles radars sont effectués régulièrement. Par exemple, du 12 au 27 juin dernier, les compteurs ont relevé :

Route de Cenac - limitée à 70 km/h
60 mesures > à 100km/h
dont 5 à 120 km/h et 1 à 130km/h
Trafic moyen/jour : 2273 véhicules



Avenue de Luzanne - limitée à 50 km/h
85 mesures > 100km/h
dont 9 à 120 km/h et 1 à 149km/h
Trafic moyen/jour : 4203 véhicules

Du 1er août au 6 septembre dernier : **Bilan : 197 verbalisations pour excès de vitesse !!**
Aux vues de ces résultats stupéfiants, les contrôles radars aléatoires vont se poursuivre.

RODÉOS ET DÉLINQUANCES : Suite aux échanges réguliers avec la Préfecture, le Général Barras, commandant du groupement départemental de la Gendarmerie, les plans anti-rodéo et anti-délinquance ont été activés. D'autres restent à venir.

LES PROJETS 2025

VIDÉOPROJECTION

Une étude a été lancée auprès de la cellule sécurité de la gendarmerie. Rapport en main, des devis ont été demandés et une mise en place fin 2025 est envisagée.

GUIDE CITOYENNETÉ

La rédaction d'un guide de la citoyenneté est en cours. Recueil de bonnes pratiques, il rappelle qu'en respectant les lois, on vit mieux ensemble et qu'il appartient à chacun de se rappeler qu'être citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs.

LUTTE CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE

Retrouvez dans les pages suivantes le plan de mobilité pour améliorer la sécurité des déplacements. Néanmoins, la première lutte contre l'excès de vitesse, c'est le respect des règles du code de la route, par tous, et partout !

LE DICRIM : LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Catastrophes naturelles, phénomènes climatiques, accidents industriels... Nul n'est à l'abri d'un risque majeur sur le territoire.

Pour se préparer au mieux, chaque commune organise son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour anticiper, se préparer et réagir face à la crise.

Engagé l'an dernier, le travail de création du PCS a été finalisé et approuvé le 19 septembre 2024 et se concrétise notamment par la communication du Document D'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) aux habitants.



Le DICRIM recense les risques naturels et technologiques auxquels la commune est exposée et indique comment agir en cas de déclenchement d'une crise.



Bon à savoir

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

C'est la survenue soudaine et même parfois imprévisible d'un événement d'origine naturelle ou technologique dont les conséquences peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, entraîner des dommages importants sur l'Homme, les biens et l'environnement.

Quels sont les risques majeurs à Saint-Caprais ?

- Les événements météorologiques
- Inondations
- Séismes
- Mouvements de terrains
- Accidents nucléaires (périmètre Centrale de Blaye)
- Transport de matières dangereuses

Que fait la Ville en cas de déclenchement ?

Pour faire face à ces risques, chaque commune travaille sur la prévention, notamment à travers son PCS.

Il a pour finalité la protection de la population, de l'environnement et des biens.

Il prévoit les moyens d'alertes et d'actions, l'organisation et l'activation de cellules de crise et le lien avec les services de secours extérieurs.

Le DICRIM est sur le site internet de la Ville, et en version papier sur demande à la mairie

LES CITOYENS S'ENGAGENT

Le dispositif Participation Citoyenne



Le dispositif, porté par la Gendarmerie, mis en place par une convention en 2022, doit encore être amplifié.

Il consiste, pour les citoyens inscrits à ce dispositif, à signaler des faits suspects sur un réseau dédié.

Le comité de pilotage sur la sécurité, dit Copil sécurité

Créé fin 2022 après un appel à candidature auprès des administrés, ce groupe constitué de 7 membres (1 agent, 2 élus et 4 habitants) travaille notamment sur la sécurité routière.

Après avoir réalisé un travail exhaustif de recensement, le COPIL propose désormais la réalisation des actions induites par cet inventaire. Limitation de tonnage, mise en place de radars pédagogiques, de panneaux absents de signalisation, modifications des zones d'agglomération, limitation de vitesse, remplacement ou nettoyage des panneaux de signalisation, reprise des peintures ou création de passage protégé, ce travail complète utilement celui mené par les élus sur l'aménagement du centre bourg et le plan de mobilité.

Il traite aussi des situations de chiens dangereux ou d'incivilités, de négligences dans la taille des haies créant des situations de dangers ou limitant l'usage des trottoirs, comme les stationnements dangereux.

Face à de trop nombreux constats, ses membres ont souhaité créer un guide de la citoyenneté, qui sera distribué dans vos boîtes lettres et remis aux nouveaux arrivants.

Les membres du COPIL

- > **Administrés** : Bertrand Darracq, Hélène Lefevre, Jean-Jacques Gainza, Dominique Hidier
- > **Agent** : Frédéric Dhoyer, policier municipal
- > **Élus** : Tania Couty, Alain Grangier

LA SÉCURITÉ TOUS CONCERNÉS



RENCONTRE AVEC FLAVIO CORET, PARTICIPANT AU DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Flavio, j'ai 16 ans. J'habite à Saint-Caprais de Bordeaux et j'ai participé à Argent de poche une semaine au mois d'août dernier.



Qu'est-ce qui t'a donné envie de participer à cette action ?

Ma mère m'en a parlé. J'ai vu que c'était seulement 3h par jour et que je pouvais gagner un peu d'argent. Je ne savais pas quelle serait l'activité et j'ai trouvé ça plutôt sympa.

Qu'as-tu fait pendant cette semaine ?

J'ai participé à la surveillance des enfants de 3 à 6 ans au centre de loisirs.

Je n'avais jamais gardé d'enfants sauf mes petits cousins et ça m'a plu. On a fait plusieurs activités : foot, jeux et ateliers.

J'ai bien aimé les activités manuelles parce que je voyais que ça faisait plaisir aux enfants. Ils m'ont même offert des dessins !

J'ai trouvé les enfants attachants : ils te posent plein de questions, ils te font plein de câlins et dès qu'ils ont un petit problème, ils viennent te voir.

Ça m'a fait un peu bizarre d'être au centre de loisirs parce que, moi aussi, j'y allais quand j'étais petit. L'équipe m'a bien tout expliqué et il y avait une super bonne ambiance.

Est-ce que tu souhaiterais participer à nouveau à Argent de poche ?

J'aimerais bien le refaire en effet, si c'est au centre de loisirs. Je vais même essayer de passer le BAFA avec le service jeunesse de la CdC, car cela m'a vraiment plu.

Je voudrais aussi tester des activités de bureau, que je ne connais pas.

Conseillerais-tu aux jeunes de participer à « Argent de poche » ?

Franchement oui, parce que ce n'est que 3h30 le matin avec une pause de 30 minutes. On gagne un peu d'argent, on rencontre des gens du coin et on découvre de nouvelles activités.

Prochaine cession
aux vacances de printemps...
Infos à venir, suivez nos réseaux

CÉRÉMONIE DES CM2

Depuis 4 ans, il est une tradition chapeautée par la commission jeunesse : la cérémonie des CM2

L'occasion pour nos grands écoliers, d'officialiser le passage de l'école primaire au collège, de faire un retour sur les 5 années passées et de se projeter vers les collèges.

Une cérémonie présidée par Tania Couty, entourée d'adjoints et d'animateurs du service jeunesse de la CdC.



2024, UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Soirées ciné-ados, soirées et après-midi jeux, ateliers parentalité : 2024 a été une année riche en rendez-vous, auxquels vous avez été nombreux à participer.

Autant de rendez-vous qui révèlent le besoin du territoire en actions pour la jeunesse ou en temps d'échanges.



EN 2025, ÇA CONTINUE

- > 25 janvier : Ciné ados
- > 14 mars : soirée jeux ados
- > 20 juin : soirée jeux ados
- > 30 août : après midi inter générationnel
- > 28 novembre : soirée jeux ados

LA VIE EN ROSE POUR LA 3ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE



La semaine nationale des personnes âgées et retraitées, baptisée la Semaine Bleue, est l'occasion d'insuffler un nouveau regard sur le vieillissement, sur la place des seniors dans notre société. Elle s'est tenue du 30 septembre au 6 octobre 2024.

A Saint-Caprais de Bordeaux, pour sa troisième édition, nos aînés ont eu une semaine très active : marche nordique, yoga, pilates, relaxation, informatique, peinture, tricot, taï-chi, danse en ligne, walking foot, rando, entre autres, avec pour grand final une représentation théâtrale.

Des seniors très enthousiastes, qui, se rendant compte que les activités leur étaient adaptées, ont pris des adhésions annuelles pour prolonger leur bien-être.

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRE

Les 9 et 10 novembre le CCAS a organisé sa collecte de denrées alimentaires.

Cette action va permettre de relocaliser l'aide alimentaire sur la commune évitant ainsi aux personnes en situation de précarité de devoir utiliser un véhicule pour se rendre à l'épicerie sociale de Camblanes.

Le CCAS a pu compter sur la mobilisation de ses bénévoles ainsi que de plusieurs jeunes de la commune qui ont ainsi démontré que la citoyenneté commence dès le plus jeune âge.



La participation de tous à cette 1ère édition a permis de réaliser une collecte conséquente.

Nous remercions les généreux donateurs.

Animé par le groupe "Céleste"

LE CCAS VOUS INVITE

Une bonne RAISON de prolonger les Fêtes

Repas des aînés

DIMANCHE 12 JANVIER

12h - Salle JP Corjial

Réservé aux 70 ans et plus

Places limitées
Réservation au 05.57.97.94.28





« MA MÉDIATHÈQUE MON LIEU DE VIE »



Avec un fort dynamisme démographique sur Saint-Caprais, il convient de répondre aux enjeux de développement de la commune et ce, notamment en terme de propositions socioculturelles.

La Médiathèque, porte d'entrée culturelle privilégiée a vu sa fréquentation suivre l'évolution de la population, passant de 200 inscrits en 2013 à 597 en 2023.

Elle conforte également le caractère attractif de la commune sur l'intercommunalité avec 30% des usagers provenant des cités voisines.

Il était temps de pouvoir proposer aux Saint-Capraisien, et au-delà, un outil de développement culturel qui loin d'être un espace purement éducatif ou de passage, soit valorisé dans son rôle de véritable lieu de vie.

Ce projet repose sur le remaniement du site situé dans les murs de l'Hôtel de ville, avec la réorganisation des fonds.

Les jeunes pourront ainsi parcourir les linéaires et s'installer au cœur d'un espace Ados, avec des zones de détente, de lecture, de travail, et d'un espace numérique en accès libre.

Un arbre et une cabane à lire offrent l'évasion littéraire nécessaire aux plus petits comme à leurs parents.

Pour tous, la mise à disposition d'un nouvel espace numérique public, et de logiciels permettra l'autoformation (code de la route, acquisition des savoirs de base en français, maths ...), mais aussi de déployer des services individuels et collectifs de formation permanente.



Ce projet dont l'ambition est bien d'ouvrir la Maison commune à tous ses habitants s'élève à 80 400€ TTC et bénéficie du concours de l'Union Européenne à hauteur de 40 000€.



AU-DELÀ D'UN CHANGEMENT DE MOBILIER, D'UNE RÉORGANISATION DES ESPACES, L'ESPACE DEVIENT SOCIOCULTUREL

Au carrefour d'activités plurielles, un espace plus convivial permettra ainsi d'accueillir les permanences des différents partenaires : Mission locale, AIGH, Conseiller numérique.

Les rendez-vous individuels auprès du CCAS y seront également donnés dans un cadre adapté et en toute confidentialité.

Enfin, un lieu de partage qui permettra de trouver de l'information, de se réunir pour discuter de projets collectifs, de s'inscrire ou de participer à des ateliers, d'écouter les aidants familiaux, de réduire la fracture numérique.

Un lieu ouvert à tous les âges et à toutes les thématiques !



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



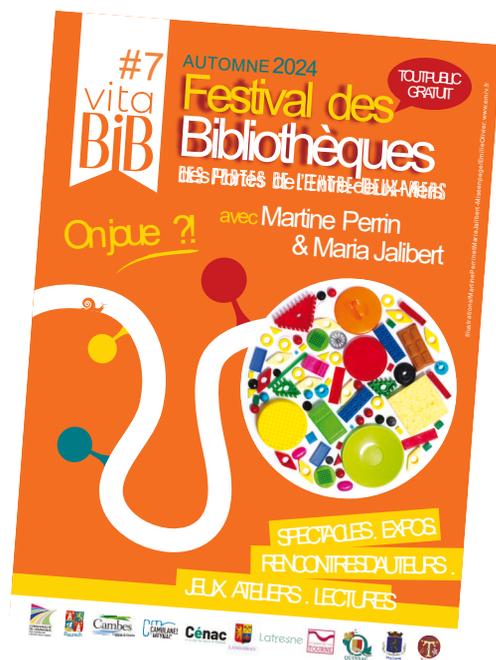
FESTIVAL VITABIB

La septième édition de Vitabib (Festival des bibliothèques des Portes de l'Entre-Deux-Mers) avait pour thème « On joue ?! ». Une nouvelle fois encore la soif de culture et d'animations des participants a été satisfaite.

Les bibliothèques ont à cœur de partager une action commune et de valoriser les auteurs de la région avec des expositions, des spectacles, des ateliers, des jeux des rencontres.

Votre médiathèque a amplement contribué à la réussite de cet événement en proposant moult activités :

- ✓ Atelier d'écriture créative pour adultes
- ✓ Atelier Méli-Mélo
- ✓ Rencontre avec les autrices Maria Jalibert et Martine Perrin dans deux classes de maternelle
- ✓ Apéro littéraire avec la librairie Lisons sous la pluie
- ✓ On joue en libre accès
- ✓ Battle de dessins



Plus de cinquante personnes ont assisté à la battle de dessin, sur le thème de Noël, samedi 30 novembre.

Un maître de cérémonie de la Compagnie « Il était une fois » (scénariste et musicien) et deux dessinateurs (illustrateurs de BD) qui s'affrontent sur des thèmes tirés au sort.

Le public était invité à voter pour le meilleur dessin afin d'élire le dessinateur gagnant.



INTERCOMMUNALITÉ

PARLONS SPORT

Lors du séminaire des maires de novembre, sa vice-présidente Tania Couty a exposé le travail et la volonté portés par la commission sport. Il a été acté des décisions importantes.

SALLE DE GYMNASTIQUE

Dès 2025 une étude de faisabilité concernant la construction d'une salle de gymnastique sur le territoire de nos 11 communes sera menée.

Depuis trop longtemps, l'association Gym enfants, manutentionne chaque jour, des kilos de matériels afin d'installer à chaque séance, les équipements nécessaires à l'entraînement des jeunes gymnastes.

Très attendue par l'association, cette salle permettrait de pratiquer dans de meilleures conditions et d'accueillir une section masculine, oubliée de notre territoire qui se veut plus inclusif.

PISCINE

Il y a deux ans un projet de site nautique privé était annoncé sur le territoire.

Le Conseil communautaire a alors acté la fermeture définitive de la piscine intercommunale. Opposée à cette décision, Tania Couty avait voté contre en bureau des maires et s'était abstenue lors du vote du budget intercommunal ne prévoyant pas les crédits nécessaires au maintien de la piscine existante, dans la mesure où le projet envisagé s'inscrivait dans un temps long et que le territoire serait privé d'un équipement structurant.

Malgré le soutien communautaire à ce projet, après plusieurs mois d'études, cette réalisation ne pourra voir le jour faute d'un montage financier conforme entre financement public et privé.

RÉFECTION DU CITY STADE

Le sol du city stade qui était très endommagé, vient d'être complètement remplacé. Il s'agit d'un gazon synthétique lesté par du sable fin.

Les travaux, financés par le CdC Portes Entre-deux-Mers ont été finalisés lors de la réception du 16 septembre.

Le city stade, une structure sportive très appréciée et fréquentée, est à nouveau praticable.



Considérant que l'apprentissage de l'aisance aquatique pour les enfants du territoire et que la mise à disposition pour tous d'un tel équipement est indispensable sur la rive droite, un échange a été engagé avec les présidents des intercommunalités voisines afin d'envisager la construction mutualisée d'un tel équipement.

POLITIQUE SPORTIVE GÉNÉRALE

La CdC soutient au quotidien 6 associations sportives : basket, football, gymnastique, hand, rugby, tir à l'arc. Elle gère pour ces activités tant des bâtiments construits à cette fin, comme les salles de raquettes, que de nombreux équipements mis à disposition par les communes.

Face aux contraintes budgétaires et face à l'inflation des frais de fonctionnement, il apparaît nécessaire de rationaliser l'entretien des équipements existants, en les dimensionnant aux besoins du territoire. Ce en dressant un état des lieux transparent afin de partager des mises à disposition et des concours apportés par les communes.

Un audit va ainsi être mené sur 2025 afin de réorganiser dans un esprit gagnant/gagnant la politique sportive, en tenant compte de l'attractivité de notre territoire et de son évolution démographique.



JOURNÉE DES FAMILLES ET SIGNATURE DE LA CHARTE « VIVRE ENSEMBLE »



Dans le cadre du projet social du territoire, une journée parentalité était organisée à l'accueil périscolaire de Saint-Caprais de Bordeaux, le samedi 19 octobre 2024.

Cette journée « Grandir et vivre ensemble », qui avait deux ambitions principales, la rencontre et le partage, a réuni plus de 250 personnes autour :

D'ateliers thématiques parents-enfants,

De temps forts : pièce de théâtre sur les J.O, spectacle de « danse fauteuils » et tournoi d'échecs par les résidents de la MAS LADAPT de Camblanes , d'Handivillage et du Foyer Marie Talet de Cambes.

Cet événement a été pensé et élaboré par un groupe de travail représentatif de l'inclusion sur le territoire : structures médico-sociales, accueils de loisirs, établissements scolaires et petite enfance, associations, personnes en situation de handicap et accompagnants, centres d'aide... sous la houlette de Pierre Lalyman et Sylvie Robert, chargés de coopération sur le Projet Social de Territoire.

Elle avait également vocation de faire connaître les services du territoire des Portes de l'Entre-Deux-Mers.

Signature de la Charte du vivre ensemble

Moment fort de cette journée, la charte a été signée par les représentants des 11 communes.

Baptisée «Changeons nos regards», cette dernière décline 6 engagements : accueillir, accompagner, prévenir, communiquer, adapter, rendre accessible, autour de l'inclusion comme ciment du Vivre Ensemble.

Un très beau projet, porté par l'enthousiasme des services petite enfance , enfance, jeunesse et sports de la CdC.

L'élu en charge de faire vivre cette charte à Saint-Caprais de Bordeaux sera Benoît Martin.



La charte a été présentée à la suite du conseil municipal du 18 novembre.



ASSOCIATIONS



SAINT-CAPRAIS SOLIDAIRES



Depuis le 1^{er} septembre 2024, l'Association Saint-Caprais Solidaires a pris le relais du CCAS pour la gestion de la collecte, du tri, du stockage et de la mise en vente à la population, de vêtements, chaussures, linge de maison ou objets de puériculture, à très bas prix.

« Saint-Caprais Solidaires » se termine par un « **S** » car elle est une association à objectifs multiples :

Contribuer au développement durable en encourageant la population à se tourner vers un mode de consommation plus sobre et le réemploi des produits.

Favoriser le lien social en permettant aux bénévoles adhérents de vivre une réelle convivialité dans le respect de chacun, par un accueil inconditionnel.

Promouvoir toutes formes de solidarités en agissant en partenariat avec les services sociaux et les autres associations caritatives du secteur et en redistribuer tous les bénéfices de ses actions à leurs profits.

MA PETITE BOUTIQUE qui se trouve au 9 avenue de Mercade est ouverte à la vente chaque semaine :

> **les mercredis de 14h à 18h (Horaires d'hiver (de novembre à avril)).**

Nouveauté ! « Ma Petite Boutique » est désormais connectée et le paiement par carte bancaire est possible dès 5€.

GRANDES BRADERIES Les 18 & 19 octobre 2024, une « Grande Braderie » a été organisée dans la salle Corjial. Une belle réussite pour cette grande première au nom de l'association !

Nous accueillons largement tous les volontaires sans autre exclusive que la volonté de faire vivre la Solidarité. *Cotisation annuelle = 5 €.*

Rejoignez-nous ! Les portes de l'association sont grandes ouvertes à tous les volontaires solidaires !

Nathalie DARRACQ : 06.33.49.80.33



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES JUMELAGES

L'ASCJ est affiliée à la FSGT et compte 183 adhérents.

NOS ACTIVITÉS

- > Walking foot : mardis matin
- > Marche nordique : samedis matin
- > Randonnées deux fois par mois dont une avec repas,
- > Rencontres et soirées festives autour du jumelage avec Carvoeira au Portugal

NOS DERNIÈRES ACTIONS

Rando annuelle en mai dans les Pyrénées espagnoles à Morillo de Tou, Encadrement en mai et juin, de sorties scolaires,

Participation à la Coupe du Monde de walking football, à Chesterfield (GB) du 17 au 19 mai, d'un de nos adhérents

Rencontres sportives organisées par la FSGT le 16 juin au Porge

Notre traditionnel vide grenier (et tombola), le 7 juillet

Présence à a Journée inclusion avec présentation et démonstration de la Joëlette



A noter : la rencontre prévue à Saint-Caprais avec nos amis de Carvoeira au mois de juin n'a pas pu se concrétiser pour manque de participants.

Après la trêve estivale, sauf pour la marche nordique, nos activités ont repris dès septembre avec une randonnée à la découverte des magnifiques paysages de Saint-Emilion et bien entendu dégustation des vins du cru...



GINGKO. ARBRE DE VIE

Gingko, vous propose, pour votre bien être, différentes activités

Sophrologie : mardi : 19h - 20h

Relaxation : vendredi : 11h15 - 12h15

et, nouveauté chez GINGKO, **Yin-Yoga** : jeudi : 19h/20h

Ces trois pratiques sont des instants de bien-être, de détente et de lâcher-prise, une parenthèse de douceur rien que pour vous. Saison 2024-2025, nos ateliers sont toujours présents (de 14h30 à 17h30)

IL deuxième samedi de chaque mois. Chaque atelier vous sera rappelé sur l'affichage électronique de la mairie, sur Intramuros et par e-mail pour les adhérents et sympathisants Gingko.

Nous avons clôturé 2023-2024 autour d'un apéritif dînatoire dans une ambiance chaleureuse et festive.



 Isabelle ANDREBE : 06.75.40.78.60 gingko.arbredevie@gmail.com

GYM ENTRETIEN

Annick Menant vous propose 2 cours par semaine (le lundi de 15h45 à 16h45 et le vendredi de 9h45 à 10h45) à la salle annexe du Complexe Sportif de Saint-Caprais.

Ces séances d'une heure sont basées sur les étirements, l'équilibre, le renforcement musculaire, et sont adaptées au cas par cas lors de problèmes personnels.



Isabelle ANDREBE : 06.75.40.78.60



LES ARTS DISANTS

La 10e exposition de peinture des Arts Disants de Saint Caprais s'est tenue du 21 au 24 novembre.

En deux journées : 90 élèves de l'école de Saint Caprais ont été accueillis pour un éveil aux techniques de la peinture. Leurs réalisations ont été exposées à côté des 150 tableaux que présentaient 40 des adhérents de l'association. Plus de 500 personnes ont été accueillies au cours des deux journées d'ouverture public.

Les adhérents des Arts Disants vous donnent rendez vous en 2026 pour leur 11ème exposition.



 Daniel BRESSAN : 06.73.90.17.25



DE BIEN BELLES SORTIES



Le 15 juin dernier, belle journée dans le Gers, journée « non-stop » avec de très bons guides. Tout d'abord à Condom où nous avons découvert la Cathédrale Saint-Pierre, majestueux édifice à l'architecture gothique au pied de laquelle trône l'imposante statue des mousquetaires.

Poursuite vers l'élégant Palais épiscopal qui révèle l'Histoire de Condom. Après le déjeuner, visite de la cité fortifiée de Larressingle, classé, « Plus beau village de France ». Larressingle évoque l'art de se défendre au Moyen-âge. Une des plus belles visites de la Gascogne dit-on. Visite ensuite du Château de Cassaigne, ancienne résidence des évêques de Condom, son architecture harmonieuse et ses jardins superbes. Visite de son chai dédié au vieillissement de « l'aqua aedens », l'eau ardente qui a fait la réputation de la Gascogne : l'incomparable Armagnac ! Et bien sûr, dégustation des produits « Saveurs terroir ».

Poursuite de notre route chez un spécialiste de la fabrication de croustades avec démonstration et dégustation. Une journée encore bien remplie !

DÉCÈS DE JEAN COULEAU : LE PORTE-DRAPEAU S'EST ÉTEINT À L'ÂGE DE 86 ANS.

Né le 30 avril 1938, Jean Couleau s'est éteint le 15 septembre dernier. Combattant d'Algérie, ce Saint-Capraisien de longue date était membre de l'association des Anciens Combattants et porte-drapeau officiel depuis 23 ans. C'est avec fierté et solennité qu'il portait l'étendard tricolore lors des commémorations patriotiques auxquelles il a toujours participé. Ses nombreux collègues porte-drapeau lui ont rendu les honneurs bien mérités.



Ginette BOUEY : 05.56.21.33.37



YOGANANDA

"APPRENDRE À MÉDITER"

La science valide maintenant les effets positifs de la méditation sur la santé. Sa pratique développe des aires cérébrales impliquées dans la concentration, la mémoire, la régulation émotionnelle et le développement de l'empathie. Sans compter la diminution du cortisol, l'hormone du stress, l'augmentation du système immunitaire et l'oxygénation du corps. Sa pratique régulière entraîne des changements épigénétiques. Les ondes cérébrales sont modifiées et le sommeil est préparé. Les effets collatéraux sont également prouvés : en étant plus attentif à soi, on l'est également envers les autres ! Bref, la question serait plutôt pourquoi je ne médite pas ?

Pour apprendre, c'est possible à Saint-Caprais de Bordeaux ! Alors pourquoi pas une heure de méditation avec l'Association Yogananda ?

Méditation : Mardi de 18h30 à 19h 30

Et nouveau !!! Idéal pour tous, pour les seniors et les personnes à mobilité réduite : **Yoga sur chaise : 1 mercredi sur 2 : 9h30 - 10h30**



Marie THORIS : 06.46.19.27.11



DES NOUVELLES DU LINKY

Extrait d'un article de Stéphane Lhomme, animateur depuis 2015 du site <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

« Ces jours-ci, beaucoup d'entre vous ont entendu ou lu des choses sur la possible facturation qui pourrait être appliquée à partir de la mi-2025 aux "sans-Linky". Je vous propose de faire le point.

Contrairement à ce qui a été dit ou écrit souvent, y compris par des médias dits "sérieux", il n'y a **aucune "amende" qui est prévue** : les compteurs ordinaires restent et resteront toujours parfaitement légaux. Ce projet de facturation est même l'aveu que, contrairement à ce qui nous a été asséné depuis 2015, et que nous avons bien sûr contesté, le Linky n'est pas obligatoire.

Le prétendu "**scoop**" agité ces jours-ci par divers médias date en réalité du... **3 mars 2016**. C'est en effet à cette date que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a publié une délibération annonçant que, lorsque le déploiement des Linky serait terminé, les "sans-Linky" pourraient se voir appliquer une facturation pour payer le coût de la relève visuelle (dite aussi "relève à pieds"), alors que les Linky envoient automatiquement les chiffres par les fils électriques.

Le **17 mars 2022**, la CRE a confirmé par une nouvelle délibération ce projet de facturation prévue dans un premier temps pour janvier 2025 à **un montant de 4€16 HT par mois**, c'est-à-dire environ **60 € TTC par an**. La dite facturation a été en fait mise en place dès janvier 2023 mais, pour y échapper, il suffit pour le moment de faire au moins une auto-relève par an sur le site web d'Enedis (ou par téléphone). Ce qui nous est annoncé maintenant est que le fait de faire des auto-relèves ne dispensera bientôt plus de payer la dite facturation.

Enedis a envoyé aux "sans-Linky" des courriers évoquant cette facturation pour la mi-2025, le montant étant réévalué à environ 64 euros TTC par an.

Nous en sommes là et cela nécessite encore des remarques...

La coordination nationale des Collectifs anti-Linky - dont fait partie ARTIC33 - fonctionne toujours et c'est avec elle que nous contestons devant la Conseil d'état divers point dont, bien sûr, la fameuse facturation, que nous estimons **discriminatoire**.

Si jamais cette facturation nous était finalement appliquée, il est notable que son montant (64€ par an) est largement inférieur aux augmentations brutales de factures et/ou d'abonnement dont ont été victimes des millions d'utilisateurs lors de la pose du Linky. Outre le fait d'échapper à toutes les tares (flicage à domicile, risque de se faire couper l'électricité à distance sous n'importe quel prétexte, danger avec les ondes, risque incendie, etc), garder son compteur ordinaire reste et restera **avantageux financièrement**.

 José GARCIA : 06.85.90.95.78
 assos.artic33@gmail.com



Tu as entre 11et 18ans ?
 Tu pratiques un instrument et
 souhaites partager ta passion
 avec d'autres ados ?

**REJOINS
 L'ORCHESTRE ADO
 DE ST CAPRAIS !**

Tarif à l'année: 90€
 +50€ d'adhésion

Renseignements :
 musicaprais@hotmail.com
 ou 06 26 35 78 64

MUSICAPRAIS

Musicaprais a le plaisir de vous proposer un orchestre ado. Alors ne laissez pas votre enfant jouer seul dans son coin !

Votre enfant apprend à jouer, au moins depuis 1 an, d'un instrument seul avec un professeur particulier ?

Donnez-lui la possibilité de partager sa passion dans un orchestre avec d'autres enfants de son âge.

Hélène CHENAL : 06.26.35.78.64



GYM ATTITUDE



Horaires et disciplines

Lundi avec Yoann avec Virginie	18h - 18h45 : Circuit training 18h45- 19h45 : Step 12h30 - 13h30 : Gym zen, stretching, relaxation
Mardi avec Virginie	18h15 - 19h15 : Renforcement musculaire 19h15 - 20h15 Pilates
Mercredi avec Étodie	9h - 10h : Pilates 18h - 19h : Renfo, les semaines paires 18h - 19h : Circuit, les semaines impaires 19h - 20h : Cardio boxe, body attack
Jeudi avec Étodie	12h30 - 13h30 : Renforcement musculaire
Vendredi avec Virginie	12h30 - 13h30 Pilates, stretching
Samedi avec Étodie	9h - 9h45 : P'tits sportifs (4/6 ans) 10h - 11h : P'tits sportifs (2/4 ans) 11h-12h : Pilates adultes

**SPORT
 SAINTE**

Claire CAMPO: 06.32.22.25.30
 associationgymattitude@gmail.com



>>>AGENDA

JANVIER

- 11 Cérémonie des vœux du maire
Théâtre - Espace et loisirs
- 12 Repas des aînés - CCAS
- 25 Kagamis du Ju-jitsu

FÉVRIER

- 1 Soirée Théâtre - ASCJ
- 2 Loto - Danse
- 21 Concert de Musicaprais

MARS

- 8 Spectacle par « Blop Collectif »
- 15 Repas gamelle des anciens Combattants
- 22 Vivicitta et Carnaval
- 23 Journée Confréries
- 29 Boum du Collège

AVRIL

- 4/5 Grande braderie solidaire
- 12 Chasse aux œufs - FCPE
- 17 Concert Fabrique à Jazz
- 25 Commémoration Révolution des Œillets
- 26 Soirée Fête des Œillets - ASCJ

MAI

- 4 Loto de la Gym
- 8 Commémoration Victoire de 1945
- 16 au 25 Festival théâtre « Mai en Scène »

JUIN

- 1 Vide grenier de la Gym
- 7 Omelette géante - St-Caprais en fête
- 14 St-Caprais fête la musique
- 18 Commémoration Appel du 18 juin
- 28 Fête de la gym

JUILLET

- 6 Vide grenier - ASCJ
- 14 Fête nationale

SAINT-CAPRAIS
DE
BORDEAUX

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

RÉCEPTION
DES NOUVEAUX HABITANTS



SAMEDI 11 | 11 H | SALLE JP CORJIAL



Réception des nouveaux habitants

*Vous avez récemment emménagé
à Saint-Caprais de Bordeaux*

*Faites-vous connaître à la mairie
05.57.97.94.00*

